



**CONSEIL COMMUNAL
DE
BASSINS**

Bassins, le 03 septembre 2020

Le Conseil Communal de Bassins,
vu le préavis municipal 07/2020.

ouï les conclusions du rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- d'accepter les comptes communaux de l'exercice 2019.

Le Président

François Martignier



Le Secrétaire

Karim Donnet